

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPÉENS

09 au 10 décembre 2024

SOMMAIRE

1. Décisions du Comité National de Suivi (CNS)

- 1.1 PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER Réunion 2014/2020
CCI 2014FR16RFOP007
- 1.2 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL La Réunion 2014/2022
CCI 2014FR06RDRP004
- 1.3 PROGRAMME OPERATIONNEL FONDS SOCIAL EUROPÉEN La Réunion 2014/2020
CCI 2014FR05SFOP005 – VOLET DECONCENTRE DU PROGRAMME NATIONAL IEJ

2. Synthèse des interventions

3. Annexes

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS

Annexe 2 : Allocutions

1. Décisions du Comité National de Suivi du 10 décembre 2024

1.1 Programme Opérationnel FEDER Réunion 2014-2020 (CCI 2014FR16 RFO P007)

Le Comité prend acte :

- du bilan du programme couvrant la période 2014 – 2020 au niveau des différents axes, et de la mise en œuvre du volet REACT EU, des grands projets, des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI),
- de la réalisation du plan d'évaluation,
- des actions de communication réalisées.

1.2 Programme de Développement Rural FEADER Réunion 2014-2022 (CCI 2014FR06RDRP004)

Le Comité prend acte :

- de la dynamique de mise en œuvre du PDR Réunion 2014-2022 ;
- de l'avancement des travaux d'évaluation ex-post 2026 ;
- de l'état d'avancement du plan de communication du PDR Réunion.

1.3 Programme Opérationnel Fonds Social Européen (FSE) La Réunion 2014-2020 (CCI 2014FR05SFOP005) – volet déconcentré du programme national IEJ

Le Comité prend acte :

- de la réalisation du programme couvrant la période 2014 – 2020 au niveau des différents axes, et de la mise en œuvre
- de la réalisation du volet REACT EU
- de la réalisation de toutes les évaluations et des résultats de l'enquête, réalisée en 2024, sur la situation à 6 mois des participants bénéficiant d'une opération co-financée par le FSE,
- du bilan du volet déconcentré du programme national IEJ.

2. Synthèse des interventions

2.1 Programme Opérationnel FEDER Réunion 2014-2020

Mme BURAJOVA, rapporteure géographique de la DG REGIO félicite l'Autorité de Gestion pour la qualité et la rigueur dans la gestion du programme, avec un taux d'erreur particulièrement faible, inférieur à 1%.

Elle note la réalisation très rapide de l'axe REACT et relève les efforts importants réalisés par l'Autorité de gestion pour atteindre ces très bons résultats.

Par ailleurs, elle relève que les taux de programmation et de certification dépassent déjà 100% et que la clôture se présente bien.

Enfin, elle remercie l'Autorité de gestion pour son engagement et salue le professionnalisme des équipes.

2.2 Programme de Développement Rural FEADER Réunion

M. Marc BLONDIAU, rapporteur géographique de la DG AGRI, remercie l'Autorité de gestion (AG) pour son investissement dans la mise en œuvre du PDRR 2014-2022. Il la félicite pour la bonne dynamique de programmation. Il tient à rappeler que la sélection des projets du PDRR a commencé avec 2 ans de retard, et salue le travail remarquable réalisé par l'AG qui a su par sa très bonne organisation et la structuration de ses services, rattraper le retard du démarrage.

Le représentant de la Commission souligne en outre, que même si les perspectives de clôture sont bonnes, le travail n'est pas terminé, et l'année 2025 s'annonce intense. Dans ce cadre il indique que la Commission sera présente pour répondre à toute question technique permettant à l'AG de clôturer le programme dans les meilleures conditions.

2.3 Programme Opérationnel Fonds Social Européen (FSE) La Réunion

Mme MEDDENS, rapporteure géographique à la DG EMPL

Sur l'état d'avancement, de manière générale, la progression du programme est satisfaisante. Le plan de rattrapage mis en œuvre pour combler le retard initial de l'axe 3 sur l'inclusion sociale a porté ses fruits. Le taux de programmation est désormais aligné sur celui des deux autres axes.

Le niveau de certification a connu une forte progression et doit encore s'améliorer. Une attention sera portée à l'indicateur financier de performance de l'axe 2 dont l'objectif est en passe d'être atteint.

La rapporteure géographique salue les bonnes perspectives de réalisation du programme et invite les acteurs à poursuivre les efforts entrepris pour la réussite de la clôture du programme 2014-2020.

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS





Comité National de Suivi pluri-fonds

SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 10 décembre 2024

PO FEDER 2014-2020



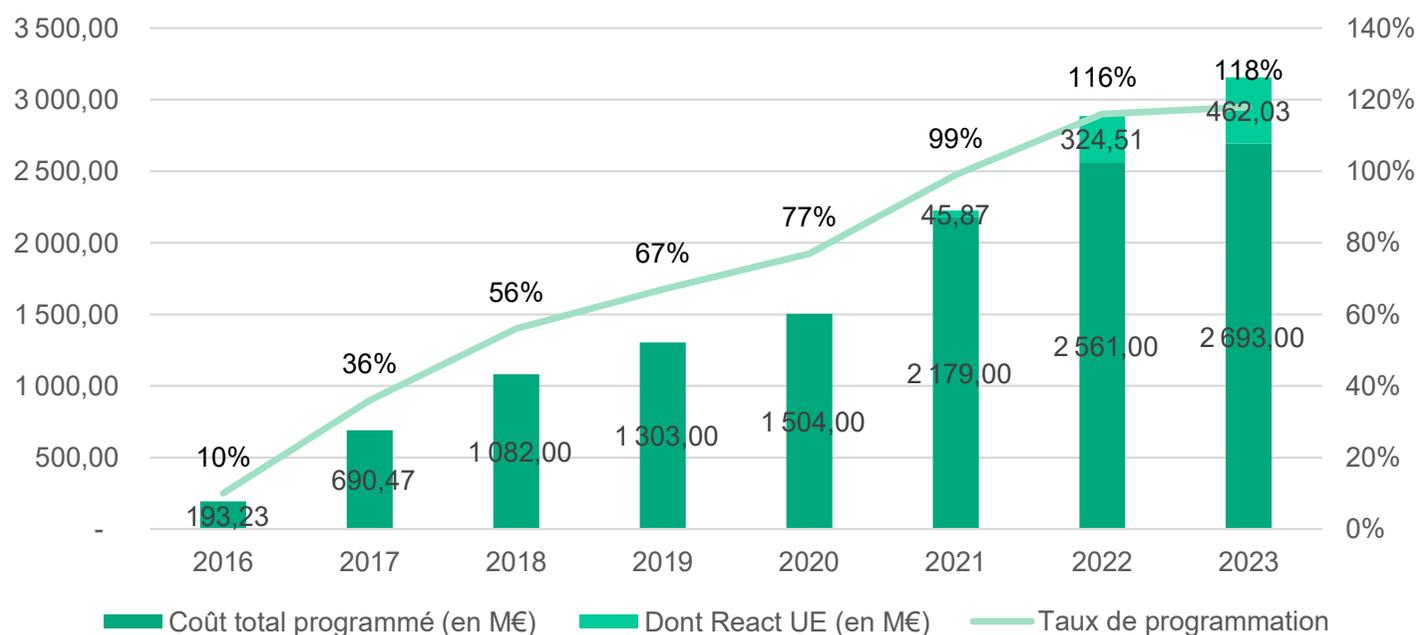
BILAN DU PROGRAMME

PERIODE de PROGRAMMATION 2014 – 2023

Réalisation du programme

2 050 dossiers programmés pour un coût total de 2,693 Mds €,
soit 118 % de la maquette disponible (REACT-UE compris)

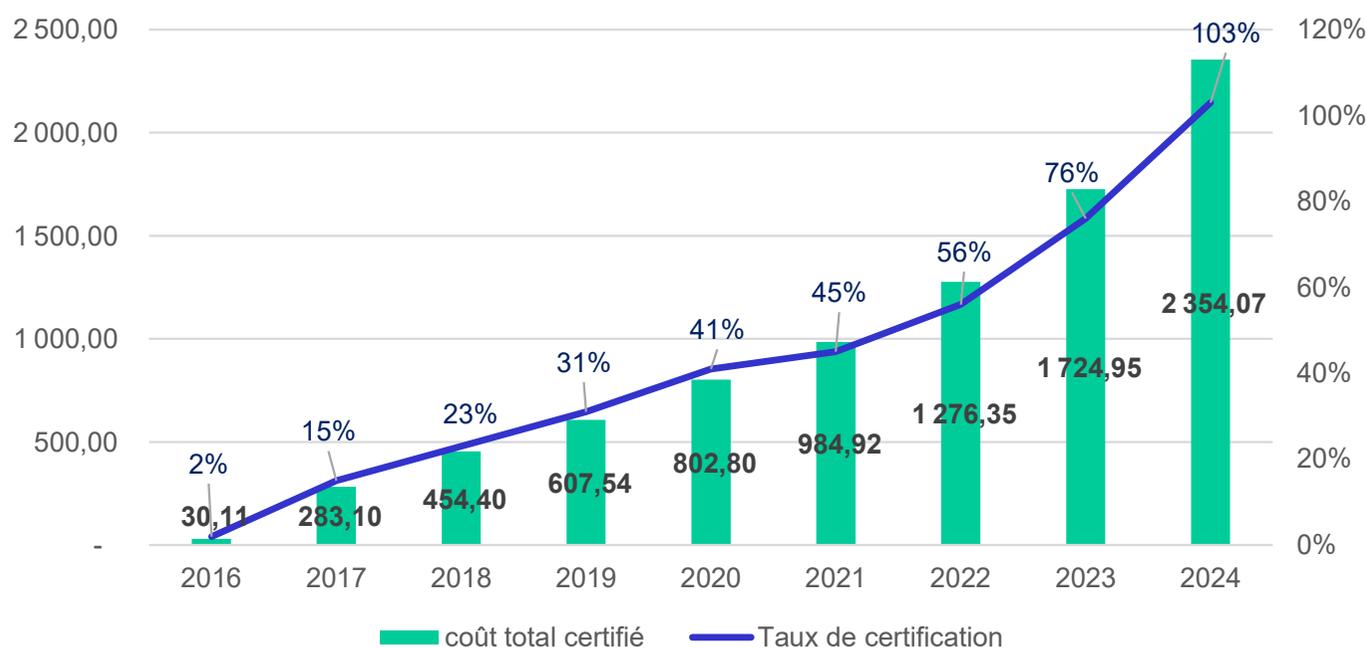
Evolution de la programmation depuis 2016



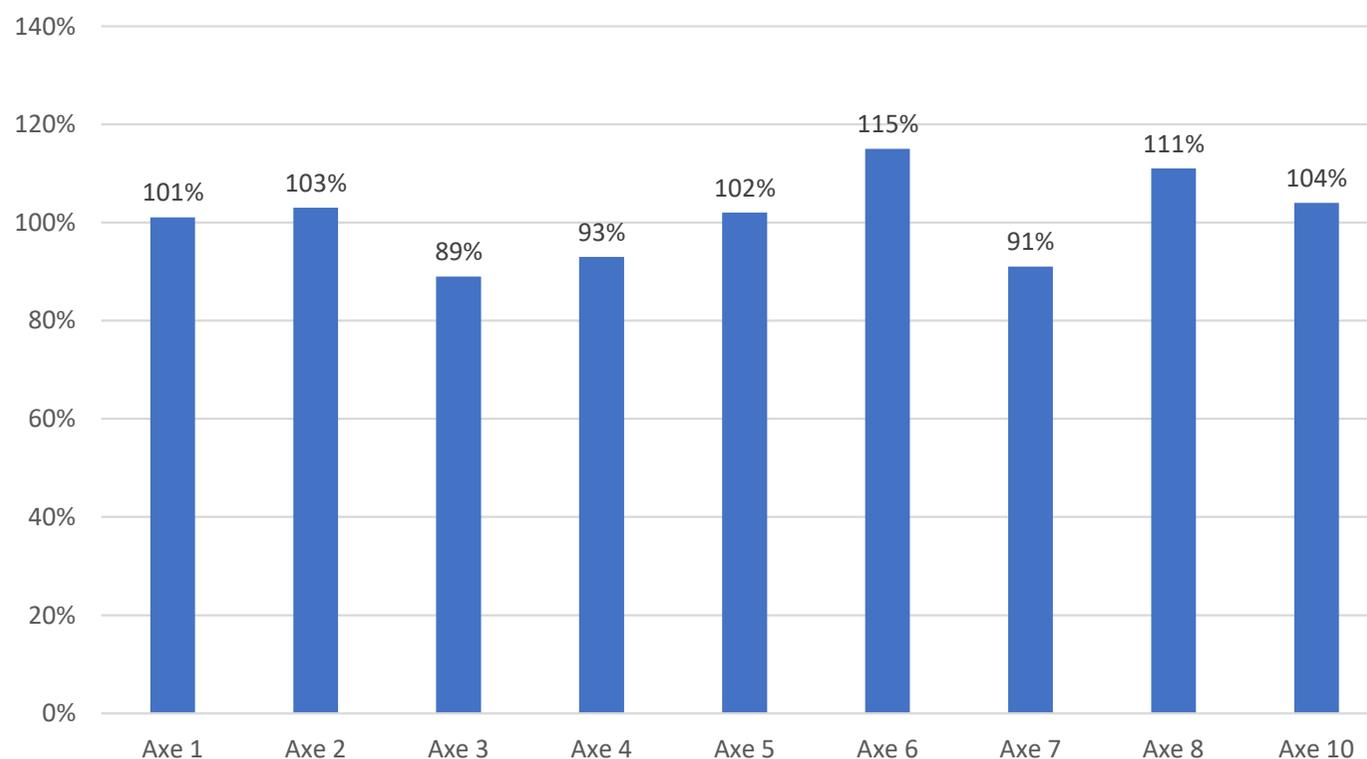
Réalisation du programme

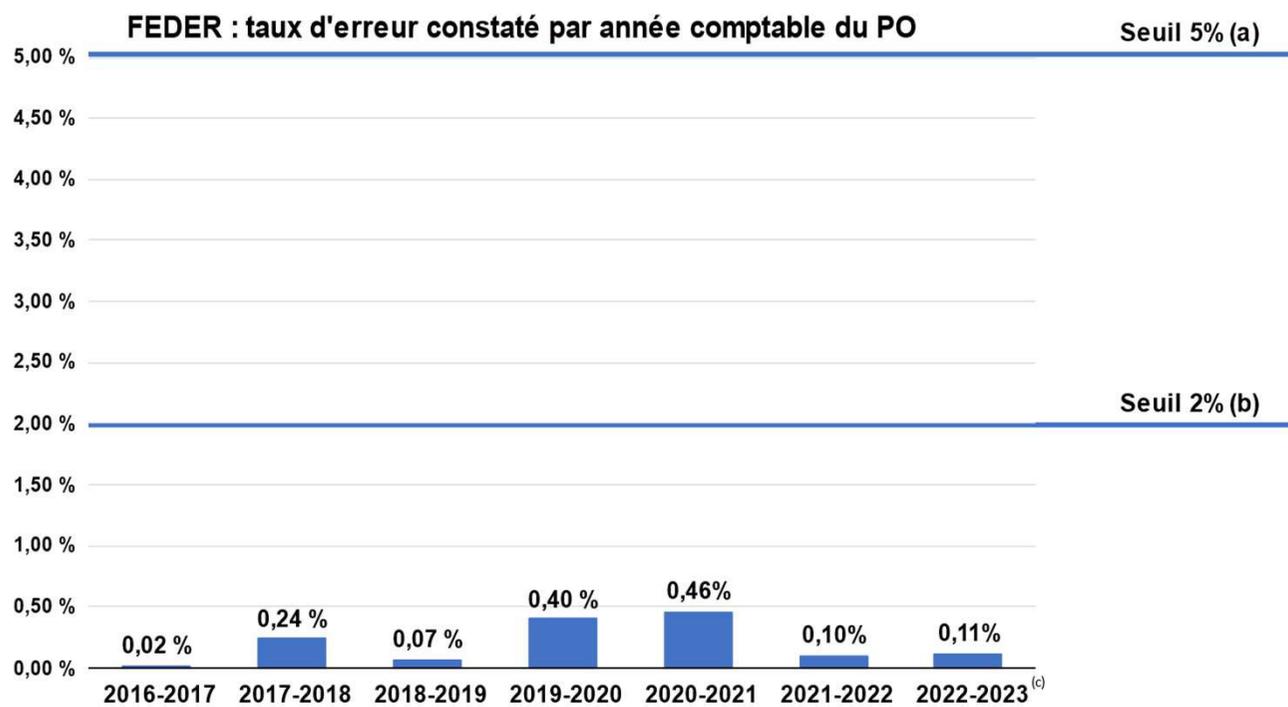
Evolution des appels de fonds depuis 2016

(en millions d'euros)



Certification par axe du PO FEDER 14-20





(a) : taux d'erreur pouvant entraîner une suspension de paiement

(b) : taux d'erreur admissible

(c) : Taux d'erreur 2022 -2023 provisoire

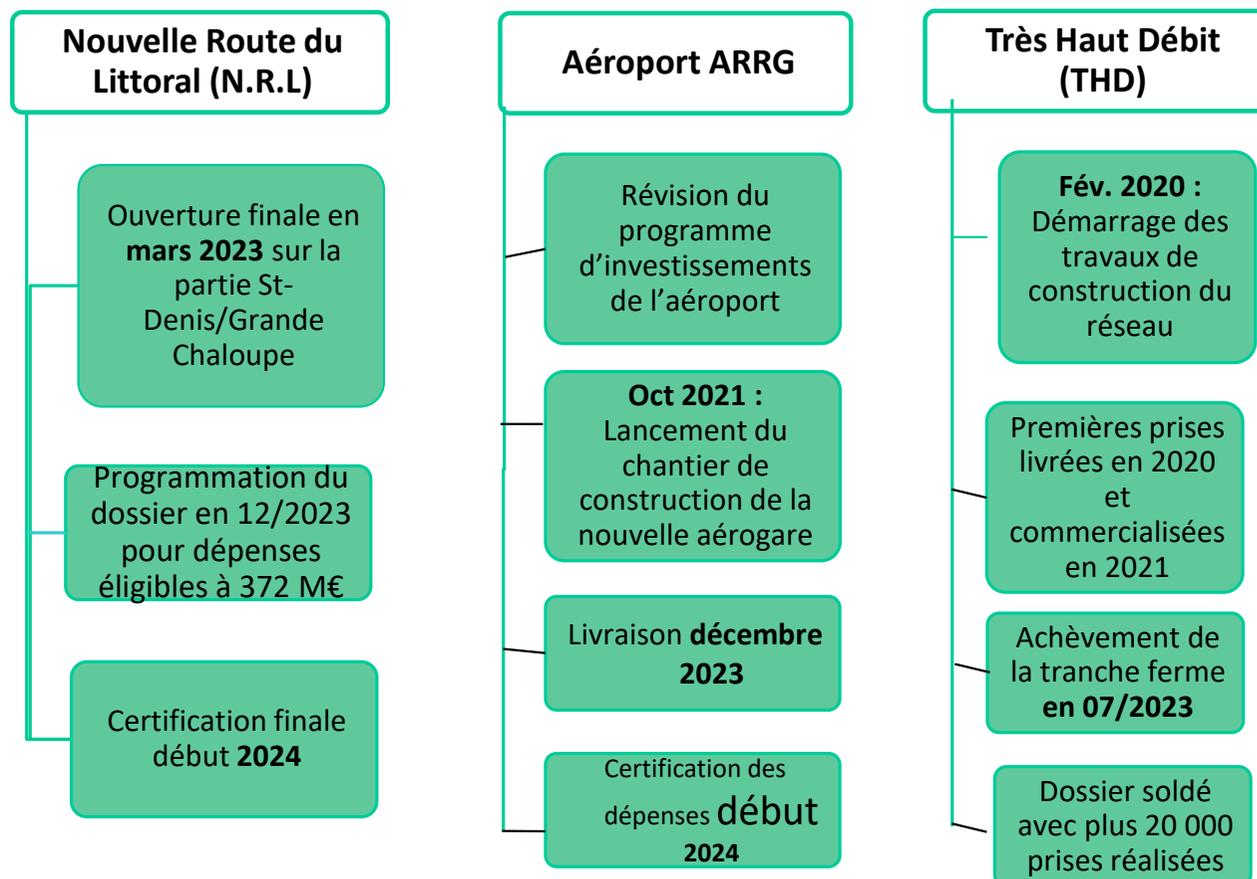
Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Dynamique de la programmation</p>	<p>La Commission remercie l'Autorité de Gestion pour la présentation du bilan du programme.</p> <p>Elle note que les taux de programmation et de certification dépassent déjà 100%, avec une légère surconsommation et sous consommation de certains axes compensée par la flexibilité pour le mainstream.</p> <p>La Commission félicite l'Autorité de Gestion pour la qualité et la rigueur de la gestion du programme, avec un taux d'erreur particulièrement faible.</p>	<p>L'Autorité de Gestion souligne que la période de programmation 2014 – 2020 est une programmation qui a été très particulière en particulier en fin de période.</p> <p>Elle a été marqué par plusieurs évènements exceptionnels tels que la crise « gilets jaunes », puis la pandémie mondiale, une inflation importante, et un dérèglement du fret maritime.</p> <p>L'Autorité de Gestion souligne que la dernière année comptable a permis de certifier l'équivalent de 40 % du programme. Le dernier appel de fond en décembre clôturera techniquement le programme.</p>

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Dynamique de la programmation</p>	<p>Le représentant de l'ANCT souligne la mobilisation importante des services sur la dernière année.</p> <p>Il note également la bonne capacité de réaction de l'Autorité de Gestion qui a pu maintenir la programmation malgré l'abandon de certains projets.</p> <p>Il salue la performance de la Région Réunion, qui est une Autorité de Gestion avec un taux d'erreur parmi les plus bas des régions françaises.</p> <p>La Commission prend acte de la transmission prochaine d'une note NAF relative aux modalités « de l'axe RUP ».</p>	<p>Les derniers exercices ont été marqués par une augmentation conséquente de l'enveloppe du programme avec la dotation de REACT UE , la plus important de France (340 millions d' euros) , représentant 30 % de la dotation initiale à mettre totalement en œuvre en 3 ans .L' Autorité de Gestion ont réussi à réaliser un taux de programmation de 118 % et un taux de certification qui a déjà atteint de 102 %, avec un taux d'erreur remarquablement faible (en dessous de 1%).</p> <p>L'AG relevé la non flexibilité de l'axe RUP décidée initialement par la commission (contrairement à 2007-2013, qui a pu être levée grâce au PE en 2024 mais souligne que des difficultés perdurent sur le programme 2021 – 2027. Il convient donc d' agir des maintenant , y compris pour ne pas renouveler cette situation pour le post 27.</p>

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Volet REACT UE	La Commission note la réalisation très rapide de l'axe REACT et souligne les efforts importants qui ont été réalisés pour atteindre ces très bons résultats.	<p>Les derniers exercices ont été marqués par une augmentation conséquente de l'enveloppe du programme avec la dotation de REACT UE. L'enveloppe FEDER a été surprogrammée à hauteur de 115% .</p> <p>L'AG souligne que malgré les difficultés consécutives à l'abandon de certains projets ainsi qu'à la concurrence d'autres sources de financement telles que le plan France Relance, les objectifs annoncés des 2022 ont été atteints.</p>

Mise en œuvre des Grands Projets

Mise en œuvre des Grands Projets



Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Avancement des Grands Projets</p>	<p>La Commission prend acte des éléments d'information annoncés.</p>	<p>L'Autorité de Gestion rappelle que depuis 2015 certains projets ont été redimensionnés (THD) d'autres projets ont été abandonnés (SWAC), mais les grands projets maintenus ont été réalisés.</p>

Mise en œuvre des I.T.I

Mise en œuvre des Investissements territoriaux intégrés (I.T.I)

- **Depuis le début de la programmation :**

- ✓ 139 opérations
- ✓ 163 M€ de dépenses éligibles; soit 64% de la dotation FEDER – 82,6 M€ de FEDER

- **Une programmation dynamique en matière de mobilité urbaine durable :**

- ✓ Créations et rénovations de pôles d'échange multimodaux
- ✓ Aménagements autour de ces pôles
- ✓ Opérations de transport durable et une opération innovante de transport par câble

- **Facteurs de difficulté de mise en œuvre :**

- ✓ *Évolutions législatives* : procédure de contractualisation du Nouveau programme de Renouvellement Urbain (décalage de calendrier)
- ✓ *Abandon de projets structurants* (SWAC)
- ✓ *Crise sanitaire* (retards dans la mise en œuvre de certains projets)

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Mise en œuvre Investissements territoriaux intégrés</p>	<p>La Commission ne formule pas d'observation particulière.</p>	<p>L'Autorité de Gestion souligne que malgré des réalisations inférieures aux moyens alloués le dispositif ITI a été reconduit et élargi au territoire rural, en l'occurrence des Hauts avec une dotation de 26 M€ pour ceux-ci.</p>

Indicateurs de performance

Indicateurs de performance

- Tous les indicateurs > 85% des valeurs cibles, à l'exception :
 - IS 31 « Longueur de TCSP » lié à la NRL : 77 % de la valeur cible

- Cadre de performance respecté > pas de conséquences financières sur le programme ;

- Dossier NRL : traitement spécifique

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Indicateurs de performance	La Commission ne formule pas d'observation particulière.	<p>L'Autorité de Gestion précise que le cadre de performance n'a pas connu de modification ces dernières années et que les cibles atteintes permettront une clôture sans difficulté.</p> <p>Un seul indicateur n'a pas été atteint (TSCP NRL) totalement mais avec un niveau (77%) qui n'entraîne dans le cas d'espèce pas de conséquence.</p>

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION

Mise en œuvre du plan d'évaluation

2015 :
Etablissement
et validation
du plan
d'évaluation

2018 :
Evaluations
à mi-
parcours

2019 :
Evaluations
thématique
et d'impact
du
programme
(Entreprise)

2022 :

- synthèse
des
évaluations
- Lancement
des
dernières
évaluations
du
programme

2023 :
restitution
des
résultats
des derniers
travaux
menés -
synthèse à
la CE en
décembre

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Mise en œuvre du plan d'évaluation	La Commission ne formule pas d'observation particulière.	L'Autorité de Gestion présente rapidement les réalisations relatives au Plan d'évaluation.

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

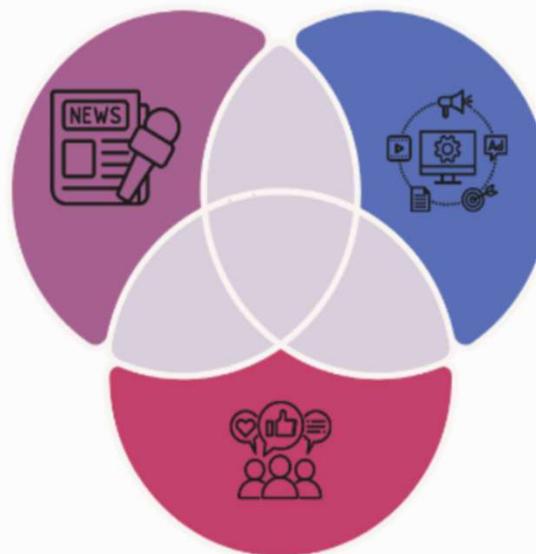
ACTIONS DE COMMUNICATION

Plan de communication du programme FEDER 2014-2020

Temps 1 : Une communication centrée sur les guichets uniques

Outils mobilisés :

- campagne média avec spot télé,
- journées portes ouvertes,
- articles dans la presse quotidienne,
- partenariat média avec la presse spécialisée,
- conférence de presse



Temps 2: Communication régulière en intégrant la dématérialisation par le site web FEDER

Outils mobilisés :

- campagne média avec spot télé,
- partenariat média pour émission télé grand public FEDER,
- articles dans la presse quotidienne,
- partenariat média avec la presse spécialisée

Temps 3 : l'information en continu

Outils mobilisés : Réseaux sociaux

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Actions de communication 2024</p>	<p>La Commission prend acte des actions de communication réalisées.</p>	<p>L'Autorité de Gestion annonce que des interventions ont été réalisées sur tous les médias existants.</p> <p>Il est annoncé que des sanctions financières sont prévues pour le non respect des clauses relatives aux actions de communication sur le programme 2021-2027, clauses elles mêmes renforcées.</p>

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

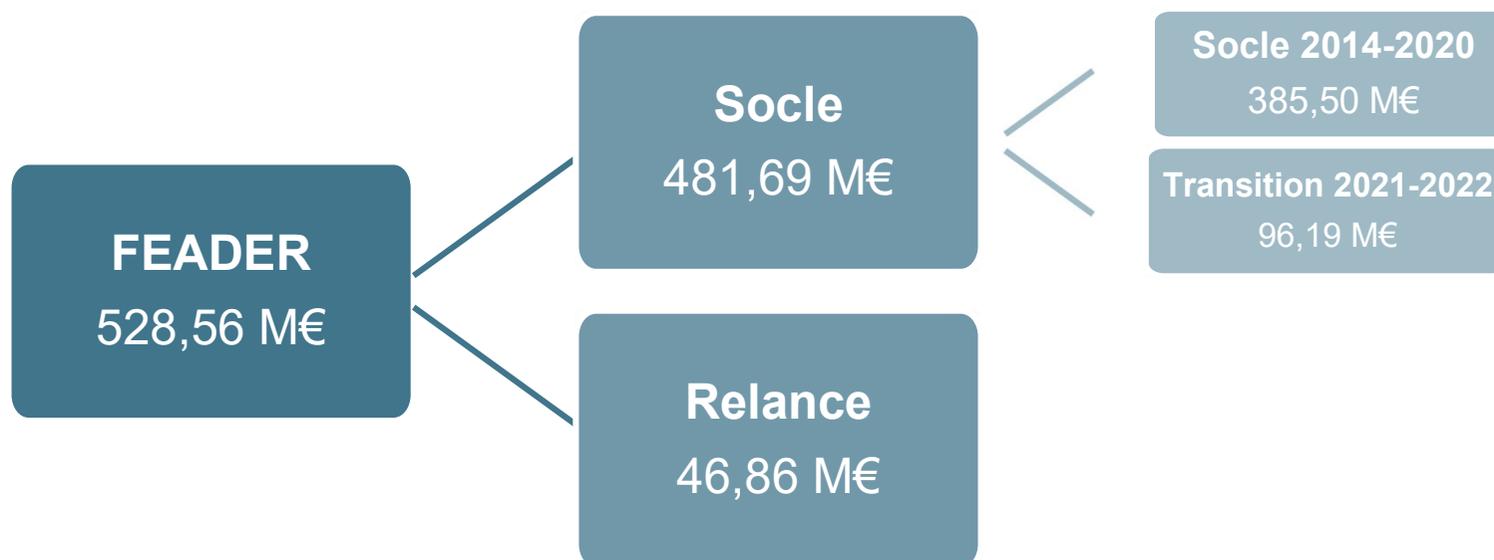
PDRR FEADER 2014-2022



Etat d'avancement du PDRR 2014-2022

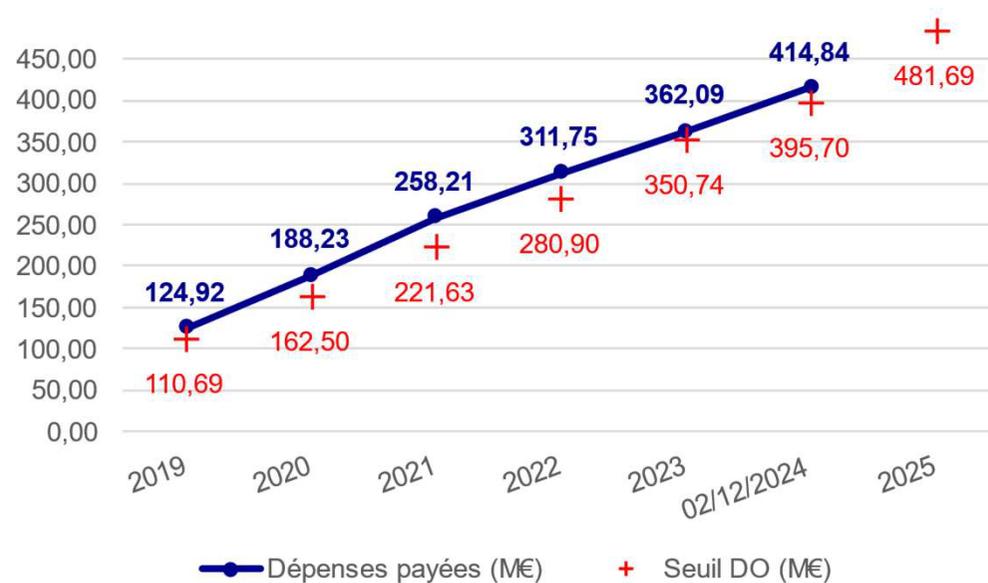


PDRR 2014-2022

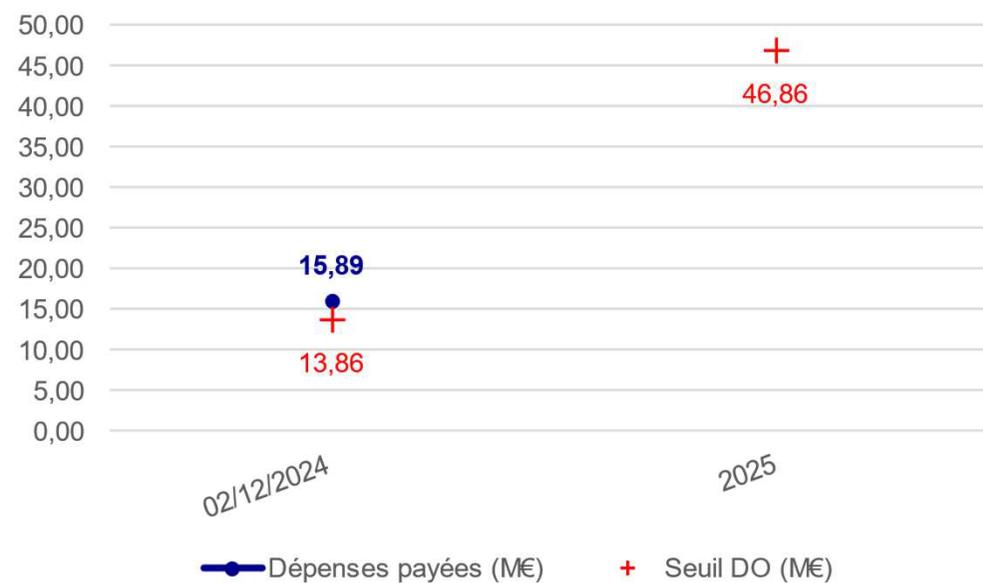


Dégagement d'Office (socle et relance)

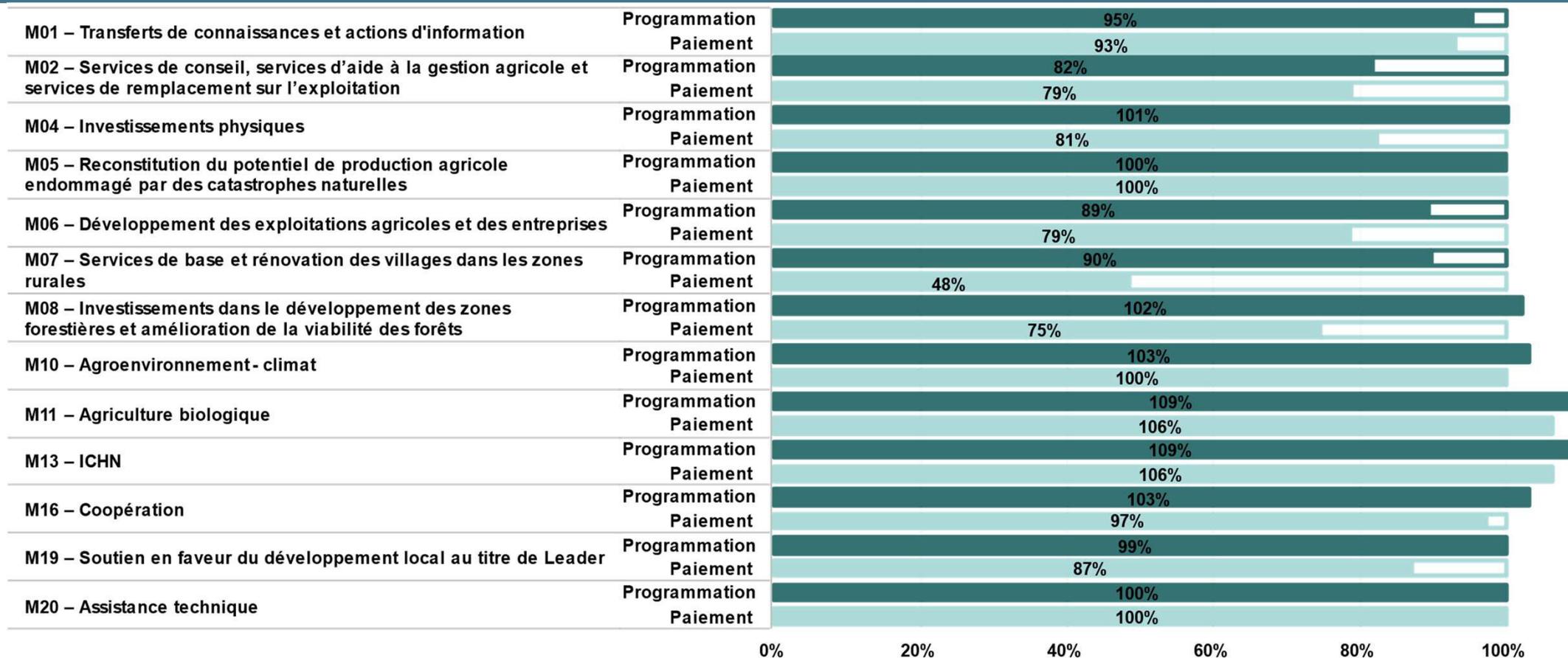
SOCLE (dont transition)



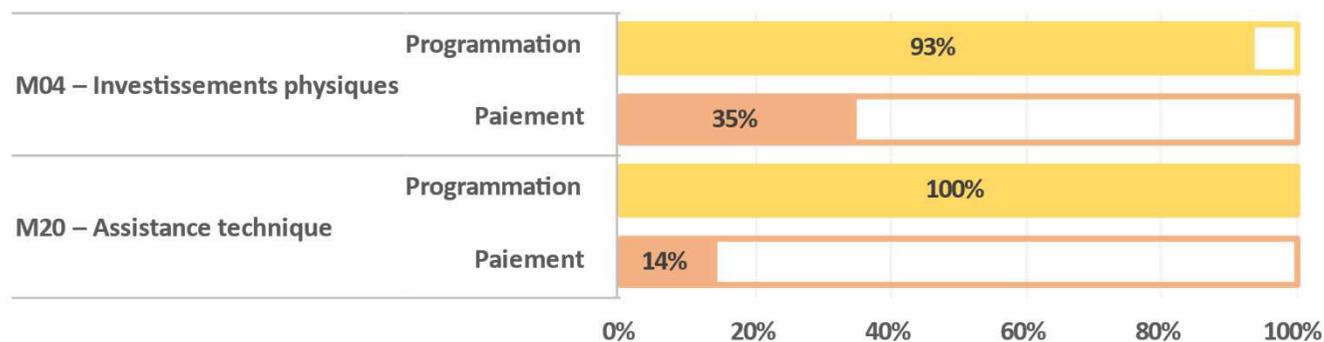
RELANCE



Données financières (socle)



Données financières (relance)



Programmation :

Un taux de programmation de 93%

Paiement :

Paiements qui poursuivent leur progression avec un taux de 34%

Données financières (synthèse)

Données actualisées au 02/12/2024 :

- FEADER socle : 481,69M€ de FEADER
 - 482,59 M€ programmés soit 100% de la maquette
 - 414,83 M€ payés soit 86% de la maquette
- FEADER relance : 46,86 M€ de FEADER
 - 43,83 M€ programmés avec un taux de 93%
 - 15,89M€ payés avec un taux de 34%
- DO 2024 atteint sur le socle et sur la relance

Perspectives de solde

- **Dispositifs en sous-consommation et surconsommation**
- **Majorité des dispositifs > programmation achevée**
- **Réajustement de la maquette > 1^{er} semestre 2025**
- **Clôture et consommation de la maquette**

État des travaux d'évaluation ex-post 2026



Travaux d'évaluation ex-post 2026

Missions	Livrables	Délais prévisionnels de rendu
Mission 1	<p>Production de données et calcul des indicateurs de résultat et premiers éléments de réponse aux questions évaluatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un rapport présentant la méthodologie ➤ Une version de présentation du rapport 	18 semaines à partir de l'ordre de service de démarrage (hors période de validation)
Mission 2	<p>Réponse aux questions évaluatives et aux recommandations des RAMO 2017 et 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un rapport conforme au Template ➤ Pour chacune des QEC une fiche synthétique ➤ Une version de présentation du rapport 	5 semaines à partir de l'ordre de service de démarrage (hors période de validation)
Mission 3	<p>Préconisations et recommandations pour le territoire et pour les prochains programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une version complète du rapport final faisant état de propositions et des préconisations ➤ Une version de présentation du rapport final 	7 semaines à partir de l'ordre de service de démarrage (hors période de validation)
Réunions de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes-rendus 	Dans 1 délai de 3 jours

Calendrier prévisionnel :

- Lancement de la consultation décembre 2024
- Rendu de l'étude : 31 octobre 2026

Réunion de synthèse du PDRR 2014-2022

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Avancement financier</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Commission remercie l'Autorité de gestion pour ses travaux et se dit très satisfaite de l'état d'avancement du PDRR 2014-2022. S'agissant du cadre de performance, elle indique qu'il n'y a pas de problème particulier. La Commission relève que le programme LEADER de La Réunion est l'un des meilleurs de France et note un très bon niveau d'exécution. 	<p>L'Autorité de gestion prend acte des observations formulées par la Commission européenne.</p>
<p>Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Commission est très satisfaite des travaux d'élaboration en cours sur l'évaluation ex-post 2026 qui devrait permettre de respecter les délais réglementaires. 	
<p>Perspective de fin de gestion du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Commission constate que plusieurs dispositifs sont sous-consommés et que certains sont en tensions. Elle prend note de l'ajustement de la maquette financière du PDRR qui sera réalisée en 2025. La Commission indique qu'elle se tient à disposition de l'AG pour que les travaux de clôture du programme soient réalisés dans les meilleures conditions. 	

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

État d'avancement du plan de communication



AXE n°1 et 2 : INFORMER ET MÉDIATISER

☐ Actions réalisées en 2024

➤ Actualisation des sites Internet

Portail Département/ FEADER

Portail www.reunioneurope.org

➤ Visites médiatisées

- ❖ *Présentation de l'avancée des travaux sur le barrage collinaire de Piton Sahales*
- ❖ *L'alimentation en eau des Hauts de l'Ouest sécurisée*
- ❖ *Signature de la convention pour la 1^{ère} phase du projet d'eau MEREN – Mobilisation des Ressources en Eau des micro-régions Est et Nord [séquence avec la Ministre des Outre-Mer]*
- ❖ *Inauguration d'une nouvelle extension des périmètres irrigués dans le Sud de l'île*



☐ Actions réalisées en 2024

- **Intervention sur la 45^e édition de la foire agricole de Bras Panon** : Prix décernés aux meilleurs professionnels de la filière élevage

- **Magazine « Rendez-vous citoyen »**
Plusieurs articles relatifs au FEADER
(politique globale de l'eau des hauts de l'ouest,
La route forestière des Tamarins...)



Inauguration de la Route Forestière des Tamarins - 2024

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

PO FSE Réunion 2014-2020



QUELQUES DONNEES ESSENTIELLES

- 494 opérations soutenues par le FSE
- 744 M€ de FSE programmés (115%)
- + de 200 000 participants bénéficiaires d'une intervention soutenue par le FSE
- 607 M€ de FSE certifiés (93 %)

Réunion de synthèse

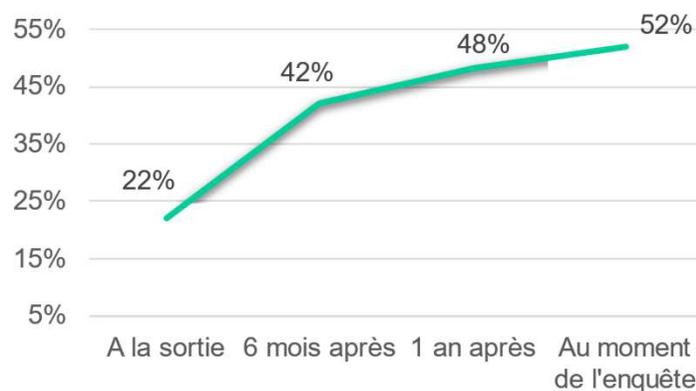
Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Programmation	La Commission prend acte du niveau de programmation à 115%	L'autorité de gestion souligne la forte mobilisation des différents services instructeurs pour certifier les derniers dossiers les plus complexes.
Certification	<p>La Commission prend acte du niveau de programmation à 93% et des projections de clôture estimées à 96%. La prise en compte des possibilités offertes par le règlement STEP (cofinancement à 100% de certains dossiers) devrait permettre de faire progresser ce taux d'exécution avec la dernière demande de paiement.</p> <p>La Commission rappelle notamment que les montants provenant de ressources autres que REACT-EU qui sont remboursés par la Commission sous forme de paiements intermédiaires en 2025 ne dépasseront pas 1% du total des crédits allouées au programme concerné par le Fonds.</p>	Quelques dossiers restent à certifier nécessitant un dernier appel de fonds en début 2025.

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

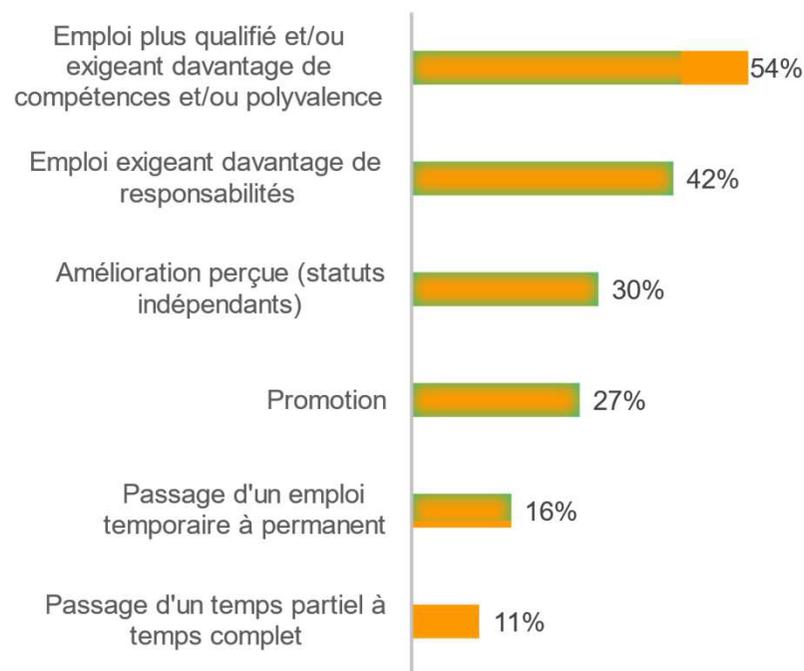
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION

Enquête à 6 mois – Situation à la sortie

42% des participants chômeurs ou inactifs à l'entrée sont **en emploi 6 mois après leur sortie de l'opération.**



35% des participants en emploi à l'entrée ont vu **leur situation sur le marché du travail s'améliorer.**



Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Evaluation</p>	<p>Dans le cadre des enquêtes à 6 mois, la Commission note un taux relativement faible de 54% des interrogés qui reconnaissent que l'opération dont ils ont bénéficié était financée par le FSE. La Commission invite à poursuivre les efforts de communication dans le cadre de la programmation 2021-2027.</p>	<p>L'autorité de gestion déléguée prend également acte de ce résultat et produira les efforts nécessaires pour améliorer la notoriété du FSE dans la période 2021-2027.</p>

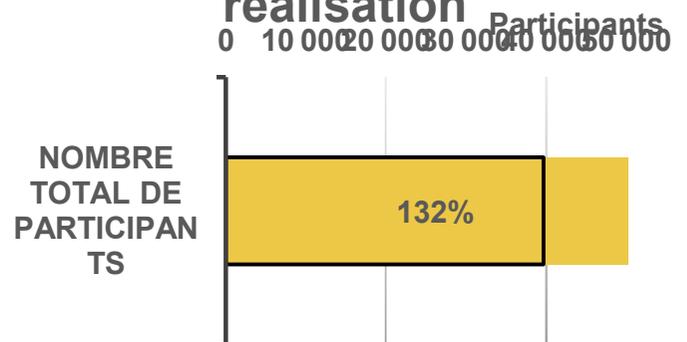
DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

PERSPECTIVES POUR LA CLÔTURE

MESURE DE LA PERFORMANCE

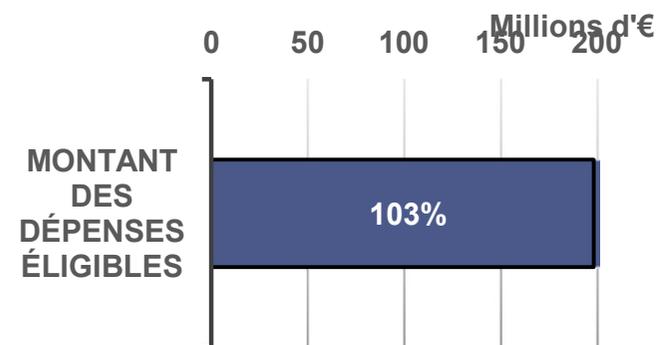
AXE 1 : Favoriser le développement d'une société de la connaissance, compétitive et innovante

Indicateur de réalisation



	Nombre total de participants
■ Réalisé	52 196
□ Cible 2023	39 679

Indicateur financier

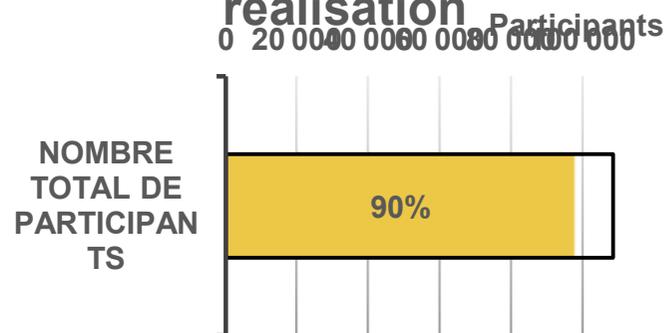


	Montant des dépenses éligibles
■ Réalisé	€203 753 608
□ Cible 2023	€198 484 177

MESURE DE LA PERFORMANCE

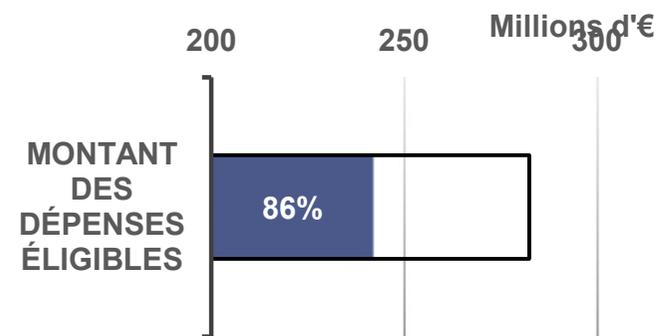
AXE 2 : Soutenir l'accès à l'emploi par le développement des compétences et de la mobilité

Indicateur de réalisation



	Nombre total de participants
■ Réalisé	97 937
□ Cible 2023	108 677

Indicateur financier

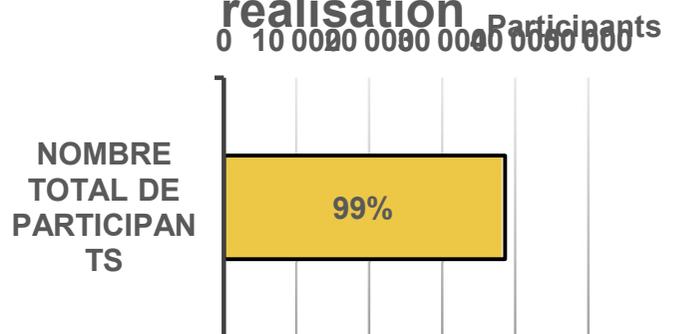


	Montant des dépenses éligibles
■ Réalisé	€242 125 245
□ Cible 2023	€282 489 106

MESURE DE LA PERFORMANCE

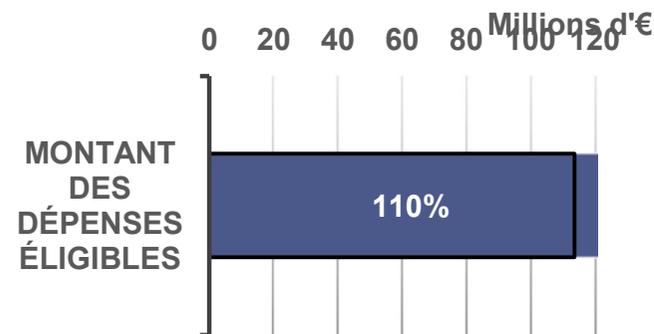
AXE 3 : Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté en renforçant la formation et l'accompagnement des publics

Indicateur de réalisation



	Nombre total de participants
■ Réalisé	38 172
□ Cible 2023	38 627

Indicateur financier

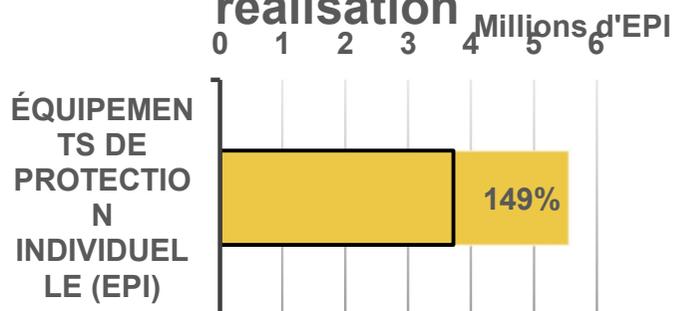


	Montant des dépenses éligibles
■ Réalisé	€125 111 742
□ Cible 2023	€113 744 089

MESURE DE LA PERFORMANCE

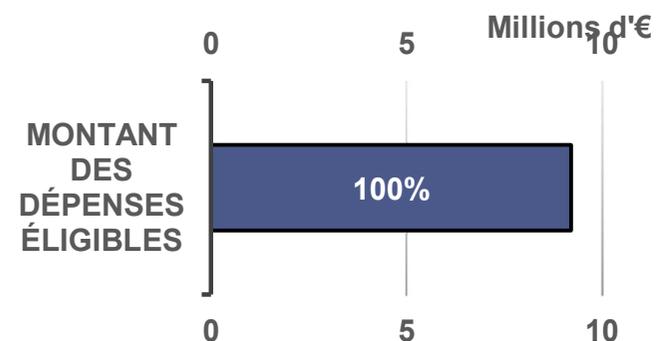
AXE 5 : Améliorer la sécurité sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Indicateur de réalisation



	Équipements de protection individuelle (EPI)
■ Réalisé	5 555 276
□ Cible 2023	3 721 236

Indicateur financier



	Montant des dépenses éligibles
■ Réalisé	€9 206 486
□ Cible 2023	€9 206 487

PERSPECTIVES FINANCIERES

➤ Axe 1 : Une perspective favorable vers 95% de réalisation.

Dynamisme des formations FPA, sanitaires et sociales, de la prévention du décrochage scolaire, des formations initiales aux métiers agricoles et de la mer ...

➤ Axe 2 : Une réalisation attendue à 93%.

Fort soutien à l'apprentissage, à l'accompagnement des créateurs d'entreprises et à l'emploi des jeunes ...

➤ Axe 3 : Un important rattrapage offrant une perspective de réalisation de 115%.

Des effets positifs du plan de dynamisation de l'axe

➤ Axe 5 : Une réalisation prévue à 95%.

Soutien à la lutte anti-covid (EPI, accompagnement des entreprises ...)

➤ Axe 6 : Une réalisation attendue de 91%.

Opérations soutenues par les fonds REACT EU

PERSPECTIVES FINANCIERES

ENSEMBLE DU PROGRAMME :
UNE RÉALISATION PRÉVISIONNELLE DE 96%

L'impact du règlement STEP ouvrant la voie à un cofinancement à 100% de certaines opérations contribuera à faire progresser encore ces chiffres de réalisation.

Pré-bilan de la stratégie d'intervention du FSE

Participation du FSE à la transformation socio-économique du territoire

Renforcement des capacités favorisant la montée en compétences de la population réunionnaise



Renforcement des politiques préventives du décrochage et de l'échec scolaire (9497 jeunes repérés à risque ont été accompagnés)



8% des élèves (14-20 ans) sortent du système scolaire sans diplôme qualifiant contre 13% en début de programme

Investissement dans une offre de formation modernisée et une orientation renforcée

Investissement dans une offre de formation modernisée et une orientation renforcée



2018 : 25% des 20-24 ans ayant achevé leurs études sont non diplômés / 37,4% en 2009

2018 : 32% des 30-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur / 25% en 2007

Pré-bilan de la stratégie d'intervention du FSE

Participation du FSE à la transformation socio-économique du territoire

Effets sur l'accès à l'emploi



Actions sur les facteurs (accès à la formation, au logement, aux soins, ...)

Efforts concentrés sur les jeunes

Encouragement à la mobilité en Europe et à l'international

Taux de chômage des 20-64 ans de 28,6% en début de programmation passé à 18% en 2022

Taux d'emploi des 20-64 ans stabilisé à 49% éloigné du niveau national à 67%

Pré-bilan de la stratégie d'intervention du FSE

Participation du FSE à la transformation socio-économique du territoire

Effets sur les populations vulnérables



Interventions prioritairement sur les publics cumulant les handicaps sociaux et économiques

36% de la population vivant sous le seuil de pauvreté / 42% en 2010

Approche globale intégrant les questions d'accès au logement, de lutte contre l'illettrisme



Taux d'illettrisme de 15,5% en 2011 passant à 12% en 2022

Comblent les écarts d'égalité entre les femmes et les hommes

En 2024, 1/3 des créations d'entreprise réalisée par des femmes / 25% en début de programmation
Taux de chômage des femmes passant de 30,5% en 2010 à 17% en 2021

Pré-bilan de la stratégie d'intervention du FSE

L'intervention européenne n'a pas seulement financé des projets. Elle a participé à la **transformation du territoire** en améliorant les opportunités offertes à ses habitants. Elle a contribué à la **cohésion sociale** en jetant les bases d'un **développement humain durable**, en cohérence avec les objectifs de la **politique de cohésion** de l'Union, même si des efforts importants restent nécessaires pour converger vers ces finalités.

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Perspectives pour la clôture</p>	<p>Concernant les prévisions de certification, la Commission souligne la bonne performance du programme. Concernant les perspectives de réalisation financières, L'ANCT précise que cette prévision se situe dans la moyenne européenne.</p> <p>Bien que les objectifs du cadre de performance devraient être atteints en fin de programmation, la Commission sera attentive à l'atteinte des objectifs de l'indicateur financier de l'axe 2 et à l'amélioration de quelques indicateurs encore en retrait.</p>	

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

VOLET DÉCONCENTRÉ DU PON IEJ

Initiative pour l'Emploi de Jeunes – volet déconcentré

Données mises à jour



41 opérations
Coût total programmé : 89, 058 M€
Coût FSE programmé : 81, 892 M€
Taux programmation: 97%

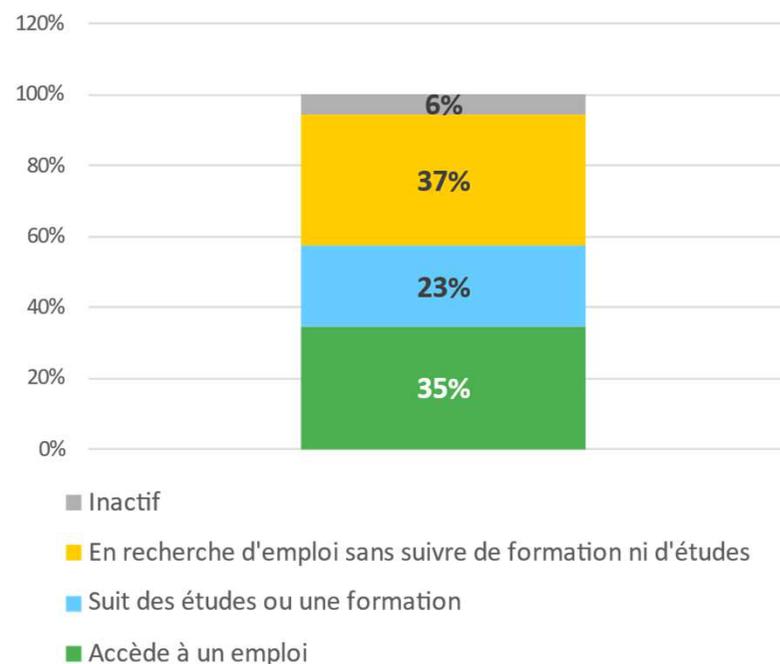


39 opérations
Montant total certifié AC : 65, 539 M€
Montant UE certifié AC : 60, 122 M€
Taux de certification : 71 %



Nombre de participants : 18 502
Femmes : 45% / Hommes : 55%
43% niveau collègue (CITE 1-2)
42% : niveau BAC (CITE 3-4)

A la sortie



DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

Fin de la première séquence

Annexe 2 : Allocutions (seul le prononcé fait foi)

Saint-denis le, 10 décembre 2024

Comité régional de suivi plurifonds

Mardi 10 décembre 2024 à 14h

Hotel le Créolia

Discours introductif de Mme la SGAR

Mme la présidente du conseil régional ;

Monsieur le président du conseil départemental ;

Mmes et MM les représentants de la commission européenne et de l'administration centrale

Mmes et MM les membres du comité de suivi

- Rappeler que nous sommes réunis pour partager avec l'ensemble des partenaires du comité de suivi l'État d'avancement des fonds européens à La Réunion, cad les programmes FEDER, FSE et FEADER tant pour la période 2014 /2020 que pour la période 2021 / 2027
- Rappeler que nous sommes dans une période charnière entre ces deux périodes de programmation : les programmes 14/20 sont en effet en phase de clôture alors que les programmes 21/27 sont aujourd'hui pleinement lancés.
- De longue date, La Réunion fait partie des territoires les mieux dotés en fonds européens. Cette attention portée par la commission européenne aux régions ultra-périphériques est essentielle car elle est une des conditions de leur intégration pleine et entière au territoire européen, principalement du fait de leur insularité et de leur éloignement des centres de décision

- Programmes après programme, les valeurs européennes que sont le pluralisme, la tolérance, la justice, la solidarité, la non-discrimination et l'égalité ont trouvé à la Réunion un terreau fertile pour s'ancrer et se développer
- Programme après programme l'apport des fonds européens a permis de faire converger La Réunion et l'Europe sur des objectifs communs : un développement durable fondé sur une croissance économique équilibré, la lutte contre l'exclusion sociale, le respect de la diversité culturelle et linguistique, les progrès technologiques et scientifiques, et plus largement la promotion de l'innovation.
- évoquer quelques éléments sur l'état d'avancement des programmes FSE 2014/2020 et du volet déconcentré Etat du FSE + 2021 / 2027 :
- 2024 sera la dernière année de mise en œuvre du programme FSE 14/20 : les perspectives de clôture nous permettent de projeter, avec un certain degré de certitude, une réalisation du programme à hauteur de près de 96 %, ce qui représente 621 M€ de FSE certifié sur les 649 M€ disponibles. Je souhaitais vivement remercier l'ensemble des services instructeurs (DEETS ,Région, département, rectorat) qui ont contribué à l'atteinte de cet objectif qui se situe dans la moyenne nationale et européenne. Ce taux pourrait être légèrement optimisé puisque nous avons mobilisé la possibilité, sur la dernière année comptable, de solliciter le remboursement à 100 % des dépenses.
- 2024 a également été l'année pendant laquelle le volet déconcentré Etat du FSE + 2021/2027 a trouvé un rythme de croisière : En effet, après plusieurs appels à projets, près de 40 % de la maquette financière aura été engagée d'ici la fin de l'année, ce qui représente 126 des 265 M€ à disposition de l'État pour accompagner des actions d'inclusion sociale, d'insertion professionnelle mais aussi des actions dédiés à des publics jeunes.
- Pour conclure, souligner la bonne dynamique qui se poursuit dans la mobilisation des fonds européens à La Réunion et démontre une fois de plus la très bonne adéquation entre les objectifs poursuivis par la commission européenne et les besoins du territoire réunionnais



**COMITE NATIONAL DE SUIVI et
COMITE DE SUIVI PLURIFONDS
Mot d'ouverture de M Cyrille MELCHIOR
Président du Conseil Départemental**

Mardi 10 décembre 2024 à 14h

Monsieur le Préfet de la Réunion, Madame la secrétaire générale aux affaires régionales,
Madame la Présidente de Région,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission européenne,
Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations centrales,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Suivi des fonds européens,
Monsieur le Directeur de l'AGILE
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie toutes et tous de votre présence aux travaux des différents comités de ce jour.

Je souhaite tout particulièrement saluer la présence à nos côtés des représentants de la Commission Européenne et des administrations centrales, notamment, s'agissant du FEADER, celles de Monsieur Marc BLONDIAU, notre rapporteur géographique à la DG Agri ainsi que de Mme Sarah MIGNOLET de la DG Agri également.

Considérant l'importance du partenariat local en matière de gestion des Fonds européens, matérialisé par l'AGILE, je souhaite également saluer les représentants Mme Gaëtane MEDDENS, à la DG Emploi et Mme Miriam BURAJOVA, de la DG Régional FEDER-FSE.

J'espère que votre séjour sur notre île vous permettra, notamment lors des visites de terrain prévues ce mercredi, d'apprécier les atouts et la diversité de notre territoire et de constater l'importance capitale des fonds européens grâce auxquels de nombreux projets ont pu voir le jour, en particulier dans le monde rural.

Je crois fermement aux échanges sur place et aux déplacements sur le terrain, ils vous permettent de mieux comprendre les problématiques locales, et pour nous et nos services, de mieux comprendre vos attentes.

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur particulier que de coprésider ces comités de suivi qui nous permettent de partager les éléments d'avancement sur les différents programmes.

L'ordre du jour est dense car nous sommes toujours en situation de « double programmation », 14/22 et 23/27 comme l'on dit communément.

Aussi ce fut une année intense pour les différents acteurs qui ont œuvré non seulement pour finaliser une programmation, mais aussi pour lancer la nouvelle. Je tiens à les remercier car c'est grâce à leur implication que nous pouvons afficher les bons niveaux d'avancement et de réalisation qui seront présentés aujourd'hui.

Je souhaite plus généralement saluer l'action de tous les bénéficiaires et acteurs des fonds européens grâce à qui les objectifs des politiques européennes peuvent être déclinés.

Cette séance plénière est donc doublement importante

En premier lieu, elle permettra donc de faire le point sur le solde de la programmation 2014-2020, prorogée à 2022.

En effet, s'agissant du FEADER, la période de programmation a été prolongée de 2 années supplémentaires et le résultat définitif du programme ne sera constaté que fin 2025. Mais d'ores et déjà, je peux

vous annoncer que les dispositions ont été prises afin de viser les 100% de paiement fin 2025.

Certains dispositifs sont certes en sous-consommation, mais cela est largement compensé par d'autres, comme vous pourrez le constater lors de la présentation technique qui vous sera faite aujourd'hui.

La maquette financière correspondante devra donc être ajustée prochainement en 2025 comme nous nous y étions engagé afin d'optimiser la mobilisation des crédits.

En second lieu, cette séance permettra de constater l'avancement de la mise en œuvre des nouveaux programmes. Le comité de Suivi d'avril 2023 avait permis de lancer officiellement cette nouvelle génération et concernant le FEADER, nous pouvons aujourd'hui être fiers d'avoir pu ouvrir la grande majorité des dispositifs.

Sur les 23 dispositifs prévus, **21** sont ouverts et plus de **1003** dossiers de demande d'aide ont été déposés. Les premières fiches action ont été publiées dès avril 2023 et les premières conventions ont été signées en **mars 2024** (1ers dossiers programmés en octobre 2023).

Comme la plupart des Régions Françaises nous sommes toutefois confrontés à des difficultés pour procéder aux premiers paiements sur l'outil EUROPAC, qui comme vous le savez est porté par un groupement de 9 Autorités de Gestion, piloté par la région Occitanie. Il s'agit là malheureusement d'une problématique récurrente lors des démarrages de programmation dès lors que l'on change d'outil de gestion.

Cependant, dès le mois de **juin 2024**, le Département a mis en place un process d'avance remboursable sur fonds propres, adossé à des cessions de créances validées par l'ASP sur sur plusieurs mesures et ce dans l'attente d'un outil de paiement opérationnel.

Par ailleurs, je tiens à vous donner quelques éléments d'information concernant le déploiement de LEADER. Les Groupes d'Action Locale ont été sélectionnés en **juillet 2023** (conventions signées à partir de juin 2024).

Comme précédemment, les stratégies LEADER seront déployées sur les Hauts de l'île comprenant le cœur du parc national et l'aire optimale d'adhésion. Les groupes d'action locale contribueront ainsi au soutien au développement durable, à l'économie, à la qualité de vie des habitants et à la mise en valeur de ces territoires.

Ces territoires, synonyme de valeur patrimoniale et d'authenticité, constituent un véritable enjeu de développement social et écotouristique. Le développement de nos territoires ruraux et des espaces forestiers reste donc une priorité affirmée ici à La Réunion.

Nos objectifs, communs à l'ensemble des fonds demeurent d'utiliser de manière responsable et rigoureuse l'ensemble des crédits alloués à notre île.

A cet effet, les aides de l'Europe sont indispensables comme par exemple pour la mobilisation et l'aménagement du foncier, la modernisation des outils de production et de transformation de nos produits agricoles.

Notre agriculture locale n'échappe pas aux difficultés globales auxquelles le monde agricole doit faire face globalement, mais elle reste dynamique, en témoigne les différents taux de couverture de la consommation locale, bien au-delà des 60% dans de nombreuses productions (fruits et légumes, volailles, production porcine...), ce qui n'est pas si courant pour un territoire insulaire.

Mesdames, Messieurs, que vous soyez acteurs locaux, nationaux ou européens, impliqués dans la mise en œuvre des programmes, je compte sur vous pour, qu'ensemble, nous puissions poursuivre dans cette démarche et atteindre nos objectifs communs.

Je vous remercie.

Discours introductif
Comité de suivi pluri-fonds Réunion
10 décembre 2024

Madame la Présidente,
Madame la Secrétaire Générale pour les Affaires régionale,
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental
Mesdames et Messieurs les membres du comité du suivi,

Au nom de la Commission, nous tenons tout d'abord à vous remercier d'avoir organisé ce comité de suivi en présentiel. Cela témoigne de la vigueur du partenariat qui anime nos programmes FEDER/FSE+/FEADER. Nous en sommes évidemment très honorés et satisfaits.

Nous sommes dans une période charnière de la politique de cohésion. On clôture la période 14-20 tout en étant déjà à mi-chemin de la programmation 21-27.

La nouvelle Commission vient d'être désignée avec des orientations politiques assez fortes, notamment au niveau des politiques sociales et nous sommes aussi dans un processus de réflexion sur la période post-27.

Je voudrais brièvement aborder ces 4 points.

Premièrement, au niveau de l'avancement des programmes 2014-2020, nous saluons les efforts que vous avez tous entrepris pour terminer les projets et remonter les dossiers en fin 2023. Les perspectives de clôture sur les 2 Fonds **FEDER** et **FSE** s'annoncent bien et au vu de ce que l'on voit, on peut dire qu'on aura une absorption quasi totale des enveloppes allouées.

Merci à tous les porteurs de projets, que ce soient les collectivités, les entreprises, les associations, les citoyens etc. Un gros travail de certification a été fait ou est en cours pour faire remonter un montant considérable de dépenses en 2024 ! Pour ceci, nous remercions les équipes des fonds européens de l'Etat, du Conseil Régional et du département mais également toute la chaîne d'acteurs qui a redoublé d'efforts pour parvenir à ce résultat. Nous comprenons que tout est mis en œuvre pour réussir la clôture des programmes 2014-20. D'ores et déjà, félicitations aux équipes !

Concernant le **FEADER**, nous arrivons à la fin de la **2^{ème} année de mise en œuvre** de la PAC 23-27. Cette année a apporté son lot de défis commençant par la mobilisation des agriculteurs en France et en Europe. À la CE, nous y avons répondu, entre autres, par un paquet de simplification adopté en mai 2024. C'est un chantier qui reste bien entendu ouvert, non seulement pour 23-27 mais également pour la PAC Post 27.

Ici aussi, vous êtes à un moment charnière avec la préparation de la fin de la programmation 2014-2022 et la mise en œuvre le volet régional

de la PAC 2023-2027. De notre côté, nous ne pouvons que vous encourager dans cette double tâche. Les services de la Commission vous assurent de leur soutien et de leur accompagnement.

Deuxièmement, s'agissant de la période de programmation 2021-2027, Les Autorités de gestion n'ont pas tardé à lancer des actions de communication et de visibilité sur les fonds européens et à mettre en œuvre des projets sur le territoire.

C'est vrai qu'il y a eu un démarrage assez lent qui n'est pas spécifique à La Réunion, ni même à la France. Toutefois, nous constatons une belle avancée en perspective pour cette fin d'année et en tous cas, La Réunion a le niveau de programmation le plus élevé de l'ensemble des RUP et rejoint la moyenne européenne. Ce travail de mise en œuvre est important en vue de la révision à mi-parcours qui va s'ouvrir sur les questions budgétaires pour la prochaine période.

En effet, à ce jour, **le programme FEDER-FSE+ 2021-2027** présente une bonne dynamique. Nous attendons maintenant que cette dynamique se traduise bientôt dans des niveaux de paiements tout aussi satisfaisants. Il faut donc maintenir l'effort et il faudra démontrer que les fonds ont été bien programmés et répondent aux besoins identifiés dans le programme 21-27. Dans ce contexte, les régions ont été invitées à considérer les possibilités ouvertes par le nouveau règlement STEP. Le règlement STEP, entré en vigueur en février, a pour objectif de soutenir l'ancrage et la montée en puissance dans l'UE des activités de développement et de fabrication de technologies émergentes critiques

pour les transitions écologique et numérique et pour la souveraineté stratégique de l'UE.

Côté FEADER également, la fin de la période de programmation coïncide avec la préparation de la période PAC post-2027 et les discussions sur le volet budgétaire. Dans ce contexte, il est très important de démontrer **la bonne exécution financière de la PAC et en particulier du FEADER**, ce qui est le cas pour le programme de développement rural de la Réunion.

Je voudrais mentionner un 3^{ème} élément, sur les aspects politiques, les Commissaires ont passé leurs auditions devant le parlement et ont été confirmés. La présidente von der Leyen a fait un certain nombre de déclarations, d'orientations politiques pour la nouvelle Commission, notamment la compétitivité, réindustrialisation, transformations écologiques, démographiques, technologiques, tout cela soutenu par un Socle et des valeurs sociales qui restent très fortes. Dans ce cadre, la Commission a réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre et d'atteindre les objectifs assez ambitieux qui avaient été fixés avec le socle européen des droits sociaux pour 2030. Emploi, réduction de la pauvreté, compétences. Il y aura un nouveau plan d'action pour l'atteinte de ces objectifs. A cet égard, la Commission présentera une feuille de route pour des emploi de qualité élaborée en collaboration avec les partenaires sociaux attendue pour 2026. Sur les compétences, élément très important de la compétitivité, la Commission présentera une proposition relative à une Union des compétences au 3^{ème} trimestre

2025. Sur le 3^{ème} aspect relatif à la réduction de la pauvreté, la Commission élaborera une stratégie européenne pour la lutte contre la pauvreté qui sera présentée en 2025 et un plan de logement abordable pour aider les personnes à trouver un logement abordable au niveau de l'UE. Deux aspects très importants pour la France et les RUP en particulier vu le décalage par rapport aux objectifs de pauvreté.

Enfin, dans ce paysage politique en transition – tant au niveau national qu'européen –, nous rappelons l'intérêt des discussions et négociations concernant la période post-2027. En lien avec les lettres de mission présentées par la Présidente von der Leyen sur les grandes thématiques de la prochaine période de programmation, premièrement l'alignement de la politique de cohésion sur l'agenda politique européen. Dans ce cadre-là il y aura une relation très forte entre les instruments de la politique de cohésion et les réformes qui devront être mises en œuvres dans ces sujets-là. Deuxièmement, une imbrication plus forte entre la cohésion et le Semestre européen, le principe de gouvernance économique de la Commission qui fait un certain nombre d'analyses de la situation économique des pays sur lesquelles elle établit des recommandations en accord avec les EM pour la mise en œuvre des orientations politiques des EM. Il y aura un lien très fort entre les futures recommandations du semestre européen et la programmation faite à travers la politique de cohésion.

Troisièmement, une approche fondée sur la performance, un peu similaire à ce qui est fait sur le FRR, simplification d'un certain nombre

de processus, réduction de la charge administrative pour les EM et pour les bénéficiaires tout en maintenant un modèle d'assurance solide.

L'importance du principe de partenariat devrait rester au cœur de la politique.

Les autorités françaises nous ont fait remonter leurs craintes quant à la politique de cohésion post 27. Elles ont mis en avant leur attachement à cette politique et l'importance de la garder au niveau territorial/régional, dès lors avec une gestion décentralisée préservée. La politique de cohésion devrait continuer à investir dans l'ensemble des territoires européens et elles ont souligné la nécessité de contribuer la simplification.

Les deux Commissaires en charge de la politique de cohésion, M. Fitto et Mme Minzatu auront un grade de vice-président exécutif, c'est la première fois, c'est un signal fort pour l'importance de la future politique de cohésion de placer deux Commissaires en charge de cette politique à des niveaux si élevés. Les discussions sur l'architecture des programmes vont commencer et il y aura un espace pour vous d'intervenir auprès de la Commission européenne, des élus, des parlementaires, de tous ceux qui vont définir cette architecture et la négocier ensuite pour pouvoir exprimer vos opinions et nos suggestions.

Votre position doit être soutenue par le plus grand nombre, et il est nécessaire de se mobiliser avant la première proposition législative, c'est-à-dire avant printemps 2025. Beaucoup de choses vont se définir

au niveau de la Commission, du PE et du Conseil mais aussi bcp de choses se définiront au niveau des EM, et je pense bien sûr à la cause des RUP, la régionalisation, l'allocation des budgets.

Nous comptons sur votre dynamisme et votre bonne coopération avec les niveaux locaux pour défendre les intérêts de la région.

Merci pour votre attention.

Discours d'introduction de la Présidente du Conseil Régional de La Réunion
Réunion du Comité National de Suivi (CNS) des programmes européens à La Réunion
mardi 10 décembre 2024 – 14h
(Hôtel Créolia)

Madame Nathalie INFANTE, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales (SGAR),

Monsieur Serge HOAREAU, Vice-Président du Conseil Départemental de La Réunion,
(représentant M. le Président du Conseil départemental),

Mesdames, Monsieur les Représentants de la Commission Européenne,

Mesdames, Messieurs les élu.e.s,

Mesdames, Messieurs,

C'est un double sentiment qui m'anime à l'ouverture de ce Comité National de Suivi des programmes européens à La Réunion.

Un sentiment de satisfaction d'abord, car, comme vous allez pouvoir le constater, le bilan de l'exécution de notre programme **FEDER** (fonds européens de développement régional), sur la période 2014-2023, le plus important de France en volume financier, est remarquable et traduit une performance qu'il faut saluer.

Ce bilan est lui-même très particulier puisqu'il intervient après une succession de crises hors norme, et par l'utilisation totale en fin de gestion d'une allocation supplémentaire représentant 30 % de programme initial.

C'est le fruit d'une expérience de plusieurs décennies et d'une véritable culture de gestion des fonds européens pour laquelle la Région s'est investie dès la fin des années 80.

La Région Réunion, en qualité d'autorité de gestion du FEDER, assume avec efficacité et un grand sens de responsabilité cette éminente prérogative.

Nous exerçons cette responsabilité dans le respect des principes de transparence, d'équité et de la nécessaire rigueur de gestion dictée par les contraintes réglementaires. Je voudrais saluer nos directions et services du FEDER, du **FEAMPA** (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture), et du **FSE+** (fonds social européen), soit environ 120 agents placés sous l'autorité de M. GUILLAUMIN.

On peut ainsi envisager avec optimisme la reprise par la Région Réunion de la compétence de gestion du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) à partir de 2028 qui permettra de gagner en cohérence sur tous les plans...

Nous pouvons également être raisonnablement optimistes pour l'exécution du programme FEDER-FSE+ sur la période 2021-27, avec, à date, plus de 35% de programmation, même si nous devons tous nous mobiliser pour faire face à la contrainte nouvelle du doublement des seuils du désengagement d'office.

Mais ce sentiment de satisfaction concernant l'exécution des programmes est tempéré par les inquiétudes que nous pouvons nourrir pour l'avenir, dans un climat de grandes incertitudes.

Je n'évoquerai pas ici les tensions internationales ou les aléas de la vie politique nationale bien que ceux-ci ne soient pas sans impacts financiers et budgétaires.

Je veux surtout vous dire l'inquiétude très vive des régions, à l'échelle de toute l'Europe, pour le futur de la politique de cohésion post 27 de l'Union Européenne. Nous sommes pleinement mobilisés pour maintenir les principes fondamentaux de la politique régionale qui constitue pour nous le cœur de l'architecture de l'Union européenne.

Les risques d'une dénaturation à travers une recentralisation de la politique de cohésion sont réels. Ils portent le germe d'une disparition de la politique régionale, telle qu'elle s'est affirmée il y a plus de 30 ans, sous l'impulsion de Jacques Delors.

Cette remise en question de la politique régionale traduit la volonté de minorer la prise en compte des disparités territoriales au profit d'une approche macro-économique. Nous sommes donc confrontés à un tournant historique.

C'est en définitive l'avenir des Régions à l'échelle de l'Europe qui est en jeu, c'est-à-dire le modèle même de la construction européenne.

Ce danger est d'autant plus grand qu'il se conjugue en France avec un recul des engagements financiers de l'Etat, illustré notamment par une gestion du fonds de relance sans bilan territorial, ce qui met en cause les principes d'additionnalité des fonds et de solidarité.

Nous sommes donc extrêmement vigilants, à tous les niveaux, pour garantir le maintien des principes fondamentaux et l'efficacité des crédits européens de la cohésion dans nos territoires.

Cet aspect est encore plus décisif dans les régions ultrapériphériques.

Ce sujet est au centre des discussions que nous avons avec nos collègues des régions de France, ainsi qu'avec nos collègues des régions ultrapériphériques dont la prochaine conférence aura d'ailleurs lieu à La Réunion les 7 et 8 avril prochains.

Je vous remercie.